

## CLÉDER

## Discordance en écriture. L'opposition quitte la séance

Les débats ont été de courte durée, mercredi soir, lors de la séance du conseil municipal qui, dès le second point inscrit à l'ordre du jour, a provoqué le départ des élus de l'opposition suite à une discordance de date sur une délibération de la CCBK.

Faisant suite à une proposition de la Mission locale rurale du pays de Morlaix d'associer les communautés de communes à l'insertion des jeunes, la CCBK avait pris une délibération en date du 18 septembre 2008. Or, le document présenté hier portait en tête « extrait du registre des délibérations du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> décembre 2008 ».

« C'est un faux en écriture. Cette fois, c'en est trop », a déclaré André Méar, chef de file de l'opposition, qui, avec les autres membres du groupe, ont quitté la salle du conseil. Pour Gérard

Daniélou, maire, « c'est une simple erreur d'écriture venant de la CCBK, un copier-coller malencontreux auquel nous n'avions pas prêté attention ». Cette délibération invite les collectivités communautaires à adhérer à la Mission locale en « sollicitant l'avis des conseils municipaux qui disposent de trois mois à compter de la notification de la délibération pour se prononcer par délibérations concordantes ». La collectivité communautaire devra mettre à disposition de la Mission locale un bureau équipé de Wifi et de téléphone, tout en réservant des plages horaires pour l'utilisation par les jeunes du cyberspace en vue de formation ou de recherches d'emploi.

La délibération a été prise à l'unanimité des conseillers présents. Toutefois, à l'issue de la séance, André Méar a tenu à déclarer vouloir « se réserver le droit d'at-

taquer cette délibération devant le tribunal administratif, en raison du non respect des trois mois ».

### Budget 2009 : maîtrise des dépenses

« Dans un climat économique morose et une annonce de récession, le budget 2009 sera plus que jamais contraint à la maîtrise des dépenses face à des recettes de fonctionnement émanant de l'Etat qui n'augmentera que très peu », a déclaré Jean-Marc Roué chargé des finances.

En fonctionnement, un état des lieux sera engagé pour la mise en place de l'Agenda 21. Une augmentation de 1% sera attribuée aux associations. En recettes, une augmentation des taxes locales sera proposée à hauteur de 1%.

Par ailleurs, la reprise en gestion directe des campings et du villa-

ge vacances impactera l'ensemble des chapitres budgétaires.

### Travaux d'entretien de voirie

En investissement, la voirie devrait connaître d'importants travaux d'entretien et l'aménagement de la rue de Kermargar (estimé à 120.000€). Le projet de protection du cordon dunaire et la restructuration de l'annexe derrière la mairie pour la création d'un local jeune (estimé à 45.000 €) sont également en prévision.

En recettes, la remise en vente d'un terrain à Kerfissien est envisagée ainsi que la sollicitation d'une DGE. Jean-Marc Roué a informé les élus que la dette en capital au 1<sup>er</sup> janvier (SEM incluse) s'élève à 4.15 M€ alors que l'annuité à payer en cours de l'exercice se chiffre à 647.646 €.

(A suivre)